

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 31 décembre 2018 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 31 décembre 2018, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 96 345 755 dinars et un bénéfice net de la période de 1 038 451 dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 31 décembre 2018, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ la note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- ✓ Les emplois en valeurs mobilières représentent 82,65% de l'actif total au 31 décembre 2018 dépassant ainsi le plafond de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et l'article 11 du règlement de CMF relatif aux OPCVM.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 28 janvier 2019

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN
Arrêté au 31/12/2018 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2018	31/12/2017
	<u>ACTIFS</u>			
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	79 631 032,573	112 864 803,193
	a- Obligations et valeurs assimilées		79 631 032,573	112 864 803,193
	b- Autres valeurs		0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	16 714 722,114	29 975 102,653
	a- Placements monétaires		1 834 137,939	5 990 953,151
	b- Disponibilités		14 880 584,175	23 984 149,502
AC 3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000
	TOTAL ACTIF		96 345 754,687	142 839 905,846
	<u>PASSIF</u>		<u>282 130,015</u>	<u>401 291,290</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.4	225 939,765	332 035,967
PA 2	Autres créditeurs divers	3.5	56 190,250	69 255,323
	<u>ACTIF NET</u>		<u>96 063 624,672</u>	<u>142 438 614,556</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.6	92 324 185,204	137 725 559,084
CP 2	<u>Sommes distribuables</u>	3.7	<u>3 739 439,468</u>	<u>4 713 055,472</u>
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		165,581	1 048,614
	b- Sommes distribuables de l'exercice		3 739 273,887	4 712 006,858
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		96 345 754,687	142 839 905,846

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 31/12/2018 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01.10.18 au 31.12.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18	Période du 01.10.17 au 31.12.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17
PR 1	<u>Revenus du portefeuille-titres</u>	3.1	<u>1 046 334,689</u>	<u>4 819 157,340</u>	<u>1 392 203,037</u>	<u>5 886 929,947</u>
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 046 334,689	4 819 157,340	1 392 203,037	5 886 929,947
PR 2	<u>Revenus des placements monétaires</u>	3.2	<u>241 445,624</u>	<u>1 045 827,859</u>	<u>370 809,307</u>	<u>1 228 213,289</u>
	<u>Total des revenus des placements</u>		<u>1 287 780,313</u>	<u>5 864 985,199</u>	<u>1 763 012,344</u>	<u>7 115 143,236</u>
CH 1	<u>Charges de gestion des placements</u>	3.8	<u>-225 727,537</u>	<u>-1 067 929,584</u>	<u>-332 035,456</u>	<u>-1 368 176,335</u>
	Revenu net des placements		1 062 052,776	4 797 055,615	1 430 976,888	5 746 966,901
CH 2	<u>Autres charges</u>	3.9	<u>-35 200,841</u>	<u>-158 808,848</u>	<u>-177 043,317</u>	<u>-697 816,762</u>
	Résultat d'exploitation		1 026 851,935	4 638 246,767	1 253 933,571	5 049 150,139
PR 4	<u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		<u>-431 656,184</u>	<u>-898 972,880</u>	<u>-215 718,048</u>	<u>-337 143,281</u>
	Sommes distribuables de la période		595 195,751	3 739 273,887	1 038 215,523	4 712 006,858
PR 4	<u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		431 656,184	898 972,880	215 718,048	337 143,281
	<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		<u>-215 333,920</u>	<u>-559 087,291</u>	<u>35 503,996</u>	<u>101 293,367</u>
	<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		226 933,333	608 770,000	1 000,000	74 312,391
	<u>Frais de négociation de titres</u>		0,000	-17 261,996	0,000	-15 424,243
	Résultat net de la période		1 038 451,348	4 670 667,480	1 290 437,567	5 209 331,654

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Arrêté au 31/12/2018 en (DT)

Libellé	Période du 01.10.18 au 31.12.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18	Période du 01.10.17 au 31.12.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>1 038 451,348</u>	<u>4 670 667,480</u>	<u>1 290 437,567</u>	<u>5 209 331,654</u>
a- Résultat d'exploitation	1 026 851,935	4 638 246,767	1 253 933,571	5 049 150,139
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-215 333,920	-559 087,291	35 503,996	101 293,367
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	226 933,333	608 770,000	1 000,000	74 312,391
d- Frais de négociation de titres	0,000	-17 261,996	0,000	-15 424,243
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>-4 144 954,940</u>	<u>0,000</u>	<u>-5 449 551,371</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-13 519 011,249</u>	<u>-46 900 702,424</u>	<u>-7 186 570,895</u>	<u>-23 121 457,150</u>
a- Souscriptions	11 350 227,188	51 814 554,055	19 419 925,093	76 444 615,282
- Capital	11 062 600,000	50 713 300,000	19 033 200,000	74 992 500,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-97 723,072	-448 822,074	-174 343,147	-713 286,392
- Régularisation des sommes distribuables	385 350,260	1 550 076,129	561 068,240	2 165 401,674
b- Rachats	24 869 238,437	98 715 256,479	26 606 495,988	99 566 072,432
- Capital	24 266 900,000	96 552 200,000	26 068 200,000	97 405 800,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-214 691,479	-853 927,481	-238 543,373	-927 382,009
- Régularisation des sommes distribuables	817 029,916	3 016 983,960	776 839,361	3 087 654,441
VARIATION DE L'ACTIF NET	-12 480 559,901	-46 374 989,884	-5 896 133,328	-23 361 676,867
<u>AN4- Actif Net</u>				
a- En début de période	108 544 184,573	142 438 614,556	148 334 747,884	165 800 291,423
b- En fin de période	96 063 624,672	96 063 624,672	142 438 614,556	142 438 614,556
<u>AN5- Nombre d'actions</u>				
a- En début de période	1 063 453	1 389 799	1 460 149	1 613 932
b- En fin de période	931 410	931 410	1 389 799	1 389 799
VALEUR LIQUIDATIVE	103,137	103,137	102,488	102,488
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,16%	3,94%	3,51%	3,40%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31-12-2018

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV est une SICAV obligataire. Les états financiers arrêtés au 31/12/2018 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésors assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

Les placements en titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en dates d'arrêtés.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont constitués de comptes à terme, de certificats de dépôts, de BTCT et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1 - Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31/12/2018 d'obligations et de bons de trésor assimilables.

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

		31/12/2018	31/12/2017
BTA	(1)	50 734 276,482	71 831 018,016
Obligations émises par l'Etat	(2)	1 847 312,877	2 463 083,836
Obligations des Sociétés	(2)	27 049 443,214	38 570 701,341
Total		79 631 032,573	112 864 803,193

(1) Bons de trésor assimilable :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2018	% de l'Actif
BTA		49 687 658,956	50 734 276,482	52,66%
BTA 04-2024	5 000	4 816 500,000	5 068 341,009	5,26%
BTA-04-2028	1 000	935 200,000	986 671,249	1,02%
BTA052022	6 950	8 205 558,956	7 544 185,733	7,83%
BTA082022	32 000	30 876 900,000	32 185 764,025	33,41%
BTA-10-2026	5 000	4 853 500,000	4 949 314,466	5,14%

(2) Obligations :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 3/12/2018	% de l'Actif
Obligations Emises par l'Etat		1 800 000,000	1 847 312,877	1,92%
EMPRUNT NAT2014 cat B	30 000	1 800 000,000	1 847 312,877	1,92%
Obligations des Sociétés		26 303 221,000	27 049 443,214	28,08%
AIL 2014-1	30 000	600 000,000	614 784,000	0,64%
AMENBANK ES2009	30 000	1 199 100,000	1 212 420,851	1,26%
AMENBANK2008 SUB B	20 000	1 000 000,000	1 034 520,548	1,07%
AMENBANKES2011-1	10 000	300 000,000	303 890,630	0,32%
AMENBANKSUB2010	18 000	839 520,000	856 217,156	0,89%
ATBSUB09 LIGA2	20 000	250 000,000	259 012,137	0,27%
ATL 2011 TF	10 000	200 000,000	208 821,917	0,22%
ATL 2013-1 TF	10 000	400 000,000	415 142,575	0,43%
ATTIJARI BANK SUB 2015	30 000	1 200 000,000	1 212 261,698	1,26%
ATTIJARI LEASE 2014-1-B	20 000	400 000,000	413 255,890	0,43%
ATTIJARI LEASE 2015-1	20 000	800 000,000	833 848,110	0,87%
ATTIJARI LEASE 2015-2	28 800	1 152 000,000	1 153 360,938	1,20%
ATTIJARI LEASE SUB 2014-A	20 000	400 000,000	400 394,521	0,42%
BH 2009CATB	50 000	2 305 000,000	2 305 267,759	2,39%
BNASUB09	23 300	931 301,000	960 951,582	1,00%

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 3/12/2018	% de l'Actif
BTE 2009	20 000	200 000,000	202 485,479	0,21%
BTE 2010	10 000	200 000,000	202 416,219	0,21%
BTE 2010 V	10 000	200 000,000	203 358,312	0,21%
BTK09 CAT(B)	15 000	300 000,000	314 684,696	0,33%
BTK2012-1CAT(B)	10 000	142 900,000	143 827,402	0,15%
BTK SUB 2014-1 cat A	17 000	340 000,000	340 931,134	0,35%
CIL 2016-1- 7.5%	5 000	300 000,000	311 342,466	0,32%
CIL 2017 - 7.95%	10 000	1 000 000,000	1 050 880,000	1,09%
CIL2014-2 7.6%	15 000	600 000,000	633 581,589	0,66%
CIL2015-1 T 7.65%	15 000	600 000,000	620 120,548	0,64%
CIL2015-2 T 7.65%	5 000	200 000,000	202 112,658	0,21%
HL 2015-2 A7.65%	10 000	600 000,000	628 068,165	0,65%
HL 2016-1 7.65%	10 000	600 000,000	618 812,712	0,64%
HL 2016-2 7.65%	19 400	1 164 000,000	1 170 635,757	1,22%
HL 2017-3 8%	10 000	1 000 000,000	1 059 616,438	1,10%
STB2010-1	46 000	920 000,000	961 389,615	1,00%
TL SUB 2013/A 7.35%	20 000	400 000,000	421 264,658	0,44%
TLS2014-1	20 000	400 000,000	415 654,575	0,43%
TLS2014-2	20 000	400 000,000	401 125,260	0,42%
TLS2015-2	10 000	600 000,000	629 884,931	0,65%
TLS2016-1	10 000	600 000,000	626 728,767	0,65%
TLS2017-2- 7.95%	10 000	1 000 000,000	1 056 978,630	1,10%
UIB SUB 2016-A 7.4%	9 500	760 000,000	804 375,671	0,83%
UIB SUB 2015	20 000	800 000,000	825 561,425	0,86%
UIB2009-1 CAT A	20 000	200 000,000	203 866,302	0,21%
UIB2009-1 CAT B	20 000	799 400,000	815 589,493	0,85%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.10.18 au 31.12.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18	Période du 01.10.17 au 31.12.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>				
Revenus des obligations - Intérêts	440 106,526	1 936 406,540	563 740,084	2 518 093,169
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier - Intérêts	606 228,163	2 882 750,800	828 462,953	3 368 836,778
TOTAL	1 046 334,689	4 819 157,340	1 392 203,037	5 886 929,947

3.2 - Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2018 à 16 714 722,114 DT et s'analyse comme suit :

		31/12/2018	31/12/2017	% de l'Actif
Placements monétaires	(1)	1 834 137,939	5 990 953,151	1,90%
Disponibilités	(2)	14 880 584,175	23 984 149,502	15,44%
Total		16 714 722,114	29 975 102,653	17,35%

(1) Placements monétaires :

(a) Bons de trésor à court terme :

Ligne	Quantité	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2018	% de l'Actif
BTCT 12-02-2019	850	06/02/2018	801 206,741	835 585,316	0,87%
Total placement BTCT			801 206,741	835 585,316	0,87%

(b) Certificats de dépôt :

Emetteur	Taux de Rémunération	durée	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2018	% de l'Actif
UBCI	7,25%	20 jours	21/12/2018	996 790,704	998 552,623	1,04%
Total placement certificats de dépôt				996 790,704	998 552,623	1,04%

(2) Disponibilités :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Dépôts à terme	2 500 000,000	14 500 000,000
Intérêts courus/ DAT (POT)	34 745,535	87 667,507
Intérêts courus/DAV (POT)	111 021,763	68 091,746
Avoirs en banque	12 234 816,877	9 328 390,249
Total	14 880 584,175	23 984 149,502

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.10.18 au 31.12.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18	Période du 01.10.17 au 31.12.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17
Intérêts des bons de trésor à court terme	9 979,416	34 378,575	0,000	0,000
Intérêts des certificats de dépôt	34 750,359	251 875,126	71 013,117	288 014,136
Intérêts sur les avoirs bancaires	196 715,849	759 574,158	299 796,190	940 199,153
TOTAL	241 445,624	1 045 827,859	370 809,307	1 228 213,289

3.3 - Créances d'exploitation :

	Libellé	31/12/2018	31/12/2017
AC3	Créances d'exploitation	0,000	0,000
	Intérêts Emprunts	152 326,650	152 326,650
	* BATAM	152 326,650	152 326,650
	Annuité à recevoir en principal de l'EO	3 703 000,000	3 703 000,000
	* BATAM	3 703 000,000	3 703 000,000
	Différence d'estimation sur obligations	-3 855 326,650	-3 855 326,650
	* BATAM	-3 855 326,650	-3 855 326,650

3.4 - Opérateurs créditeurs :

	Libellé	31/12/2018	31/12/2017
PA 1	Opérateurs créditeurs	225 939,765	332 035,967
	Frais de gestionnaire	51 415,720	75 630,298
	Frais de dépositaire	25 080,841	36 892,942
	Frais des distributeurs	149 443,204	219 512,727

3.5 - Autres créditeurs divers :

	Libellé	31/12/2018	31/12/2017
PA 2	Autres créditeurs divers	56 190,250	69 255,323
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	27 860,762	37 900,381
	Redevance CMF	8 071,477	12 413,602
	Charges à payer sur l'exercice	20 258,011	18 941,340

3.6 - Capital :

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2017	
* Montant en nominal	138 979 900
* Nombre de titres	1 389 799
* Nombre d'actionnaires	1 607
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	50 713 300
* Nombre de titres émis	507 133
Rachats effectués	
* Montant en nominal	96 552 200
* Nombre de titres rachetés	965 522
Capital au 31/12/2018	
* Montant en nominal	93 141 000
* Nombre de titres	931 410
* Nombre d'actionnaires	1 268

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2018 au 31/12/2018 s'élève à -46 374 989,884 dinars.

Le nombre de titres d'ALYSSA SICAV au 31/12/2018 est de 931 410 contre 1 389 799 au 31/12/2017.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2017</u>	<u>137 725 559,084</u>	<u>137 725 559,084</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>50 713 300,000</u>	<u>50 713 300,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-96 552 200,000</u>	<u>-96 552 200,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>437 526,120</u>	<u>4 176 965,588</u>
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	-559 087,291	-559 087,291
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	608 770,000	608 770,000
- Frais de négociations de titres	-17 261,996	-17 261,996
- Régularisation des sommes non distribuables	405 105,407	405 105,407
- Sommes distribuables		3 739 439,468
<u>Montant fin de période au 31/12/2018</u>	<u>92 324 185,204</u>	<u>96 063 624,672</u>

3.7 - Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31/12/2018 s'élèvent à **3 739 439,468 DT** contre **4 713 055,472 DT** au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Somme distribuables des exercices antérieurs	165,581	1 048,614
Résultat d'exploitation	4 638 246,767	5 049 150,139
Régularisation du résultat d'exploitation	-898 972,880	-337 143,281
<u>Total</u>	<u>3 739 439,468</u>	<u>4 713 055,472</u>

3.8 - Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre ALYSSA SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libellé	Période du 01.10.18 au 31.12.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18	Période du 01.10.17 au 31.12.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	<u>225 727,537</u>	<u>1 067 929,584</u>	<u>332 035,456</u>	<u>1 368 176,335</u>
Rémunération du gestionnaire	51 415,720	243 250,639	75 630,299	311 640,170
Rémunération du dépositaire	25 080,841	118 658,848	36 892,834	152 019,604
Rémunération des distributeurs	149 230,976	706 020,097	219 512,323	904 516,561

3.9 - Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Libellé	Période du 01.10.18 au 31.12.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18	Période du 01.10.17 au 31.12.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17
<u>CH 2 Autres charges</u>	<u>35 200,841</u>	<u>158 808,848</u>	<u>177 043,317</u>	<u>697 816,762</u>
Redevance CMF	25 080,841	118 658,848	36 892,834	152 019,604
Contribution conjoncturelle 7.5%	0,000	0,000	129 986,783	505 473,783
Abonnement des charges budgétisées	10 120,000	40 150,000	10 163,700	40 323,375

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

<u>Libellé</u>	Période du 01.10.18 au 31.12.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18	Période du 01.10.17 au 31.12.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17
Abonnement des charges budgétisées	<u>10 120,000</u>	<u>40 150,000</u>	<u>10 163,700</u>	<u>40 323,375</u>
Taxes	3 103,806	12 314,011	4 014,478	15 927,005
Frais bancaires	36,700	145,602	31,568	125,244
Publication BO CMF	379,468	1 505,500	429,628	1 704,500
Honoraires CAC	1 709,310	6 781,500	1 693,682	6 719,500
Frais AGO et publications	1 866,059	7 403,387	969,686	3 847,126
Jetons de Présence	3 024,658	12 000,000	3 024,657	12 000,000

4. REMUNERATIONS GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS :

4-1 Rémunération du gestionnaire

- L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle ALYSSA SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI BOURSE: la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,105% T.T.C de l'actif net annuel d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

Cette rémunération est devenue à partir du 03-10-2016, au taux annuel de 0.155% TTC, de l'actif net de Alyssa SICAV, puis 0.205%TTC à partir du 1^{er} janvier 2017.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière.

Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net d'ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour et réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs:

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles ALYSSA SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,595% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.